

# Synthèse de nos propositions

**Nous sommes persuadés que la légitimité d'un membre de la municipalité s'acquière dans les urnes. Une élection facile n'est jamais qu'un palliatif. C'est pourquoi nous préférierions permettre aux électrices et électeurs de Vevey de se prononcer sur les points suivants. Nous vous [= aux deux autres candidats] les soumettons cependant, afin d'explorer la possibilité d'un accord.**

## Personnel communal

Le personnel communal recèle des trésors de compétences et de dévouement au bien public, il est la première ressource d'une commune. La municipalité doit être à son écoute et compter sur son expertise de terrain. Il faut rétablir une administration communale fière de son travail. Les décisions l'impliquant directement ne doivent plus être prises sans consulter le personnel et le management autoritaire doit être abandonné au profit de relations plus horizontales. Trop souvent la municipalité et les services fonctionnent en «silo», alors que nombre de dossiers profiteraient d'une collaboration directe. Mais cela implique bien entendu que les municipaux sachent collaborer. Pour un fonctionnement plus transversal des autorités, notre municipal proposera de revoir les directives internes relatives au fonctionnement de la municipalité. Et symboliquement, notre municipal proposera très vite de renommer l'actuel Service des ressources humaines en Service du personnel.

## Transparence

La Constitution vaudoise approuvée en 2002 a consacré le principe de transparence dans l'exercice de l'activité étatique. Ce principe a été traduit en lois, qui donnent des droits étendus au simple citoyen et aux conseillères et conseillers communaux, en particulier à leurs commissions de surveillance (Commission de gestion, Commission des finances). Notre municipal proposera que ce principe soit réellement appliqué, et non plus à reculons, notamment dans les relations avec la commission de gestion, mais aussi envers les citoyen·nes.

## Domaines, bâtiments et logement

Une commune se doit d'investir pour garder le contrôle du développement de sa ville. Pour répondre au manque de places d'accueil de jour, de logements et de locaux associatifs et commerciaux à loyers abordables, notre municipal appuiera une véritable politique foncière (motion Christen de 2013). Ceci notamment en étudiant toutes les opportunités d'investissement immobilier sur le territoire de Vevey et, le cas échéant, en les saisissant. La réinternalisation des gérances doit permettre une politique active en matière de logement et la mise en place d'un plan d'entretien et de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

## Commerce

Une activité commerciale diversifiée et de qualité, en particulier de petits commerces, est source de vie et de rencontres au cœur de la ville. Elle permet aussi le développement de circuits courts d'approvisionnement et de consommation dont l'actuelle pandémie montre toute l'importance. Notre municipal proposera dans divers domaines des mesures pour la soutenir: dispositions réglementaires dans les plans d'affectation, mesures d'aménagement des espaces publics, pérennisation de la gratuité des livraisons à vélo, attractivité des transports publics. Il participera à renouer un véritable dialogue avec toutes les commerçant·es et les marchand·e·s du marché de Vevey pour mieux répondre à leurs besoins et à ceux de la population. Les expériences d'autres villes ont démontré que le commerce de proximité, avec une forte valeur

ajoutée locale, ne fleurit pas grâce aux accès automobiles facilités et aux horaires sans limites, mais par un aménagement convivial de la ville. Notre municipal suivra ainsi la décision populaire, qui a refusé un parking souterrain à la place du Marché, et le Conseil communal, qui n'a pas voulu de l'extension des horaires d'ouverture des commerces. Ces deux dossiers doivent être considérés comme classés.

## **Urbanisme**

Notre municipal s'engagera pour la concrétisation des efforts déjà en cours en faveur de la mobilité douce pour: préserver la qualité de l'air; redonner un espace suffisant aux personnes à pied et à vélo; permettre aux personnes à mobilité réduite et aux enfants de se déplacer en toute tranquillité, de manière sécurisée. Enfin, il soutiendra ardemment la mise en œuvre du réaménagement de la Place du marché selon le projet d'Amour et d'eau fraîche.

## **Covid19**

La pandémie va avoir des effets encore peu visibles sur le sort de nombreuses personnes habitant Vevey. On voit déjà que des catégories très différentes de la population, des personnes du quatrième âge aux précaires, des indépendant-es et artisan-es aux personnes à mobilité réduite, des réfugié-es aux artistes, sont touchées de multiples façons. Comme d'habitude, la commune est en première ligne, et se doit d'apporter son aide, rapidement et sans procédures trop compliquées. Nécessité fait loi. Quand viendra l'heure des comptes, les ressources communales n'y suffiront pas et il faudra négocier le soutien des autorités cantonales. Notre candidat, en tant que député, sera bien placé pour le faire.

## **Municipalité**

Chacun-e espère mettre fin au conflit permanent qui règne à la municipalité depuis quelque trois ans et rétablir des relations de confiance avec la population. Mais un simple changement de personne dans la continuité n'y suffira pas, car il renouvellerait les étranges alliances politiques qui ont permis à ce conflit de perdurer. Notre candidat, en position de s'entendre à la municipalité aussi bien avec Les Verts qu'avec Vevey Libre, représente le vrai changement politique qui est nécessaire.

